

## CORRIGE QCM POTENTIELS NOVEMBRE

<b>Question n°1</b> : A22 est en action de tir quand B4 commet une faute sur lui. L'arbitre siffle, ce qui a pour effet de rendre immédiatement le statut du ballon mort	Faux
<b>Question n°2</b> : B25 fait rebondir le ballon et le pose sur ses cuisses. Pour sortir de la zone restrictive, il pousse sur la roue droite vers l'avant avec sa main droite, puis tire sa roue gauche vers l'arrière avec son autre main, suivi d'une autre poussée avec les deux mains. L'action est légale ?	Non
<b>Question n°3</b> : A1 tilte légalement son fauteuil pour tenter un tir. Alors qu'il lâche le ballon pour tirer, il incline trop son fauteuil et crée un contact avec B1. Les arbitres sifflent une faute défensive. Ont-ils fait une bonne application du règlement ?	Non
<b>Question n° 4</b> : Alors que l'équipe A contrôle le ballon et qu'il reste 5s au CT, l'arbitre siffle une double faute de A4 et B4 dans la zone restrictive de l'équipe B le jeu reprendra par une REJ pour l'équipe A avec au CT : 5s – 14s ou 24s ?	5s
<b>Question n° 5</b> : Le remplaçant B10 se précipite vers la table de marque en demandant à voix haute un remplacement alors qu'une occasion de remplacement vient juste de se terminer. Le marqueur réagit et fait retentir le signal. L'arbitre siffle et interrompt le jeu. Du fait de l'interruption du jeu par l'arbitre, le ballon est mort et le chronomètre de jeu est arrêté. Il en résulte une occasion de remplacement, qui est donc accordé à B10.	Faux
<b>Question n° 6</b> : A 9 demande un remplacement à la table de marque. Après que la table de marque ait fait retentir son signal pour demander le remplacement, l'entraîneur A indique qu'il veut annuler la demande de remplacement. C'est légal ?	Non
<b>Question n°7</b> : Lors du dernier lancer-franc le repose pied ou la barre horizontale de A23 au rebond dépasse dans le couloir des lancers-francs, mais la(les) roulette(s) avant ne touche(nt) la ligne du couloir des lancers-francs. Est-ce légal ?	Oui
<b>Question n°8</b> : 10 minutes avant le commencement de la rencontre, une faute technique est sifflée contre A71. Avant le commencement du jeu, l'entraîneur B désigne B21 pour tenter 1 lancer-franc. Cependant B21 n'est pas un joueur du 5 de départ. Les arbitres autorisent B21 à tirer le lancer-franc. Ont-ils fait une bonne application du règlement ?	Non
<b>Question n°9</b> : Il doit y avoir un intervalle de 30 minutes avant l'heure prévue pour le commencement de la rencontre ?	Faux
<b>Question n°10</b> : Si un lancer-franc est réussi et que la violation est commise par le tireur de lancer-franc, le point doit pas compter ?	Oui
<b>Question n°11</b> : Avec 4:37 restant au chronomètre de jeu dans le 3ème quart-temps, A1 bénéficie d'une remise en jeu. Alors qu'il détient le ballon les mains d'A1 coupent le plan vertical de la ligne de touche et le ballon se trouve donc au-dessus de la zone intérieure du terrain de jeu. B1 attrape le ballon qui se trouve dans les mains d'A1 ou le frappe hors des mains d'A1 sans provoquer de contact physique avec A1. Une technique doit être infligée a B1 sans avertissement, 1 LF est tiré par l'équipe A et elle reprendra la possession sur la REJ :	Faux
<b>Question n°12</b> : Le joueur A1 reste dans la zone restrictive adverse pendant 2 secondes puis commence à se déplacer pour quitter la zone restrictive. Après être dans la zone restrictive depuis 3 secondes, sa roue arrière est toujours dans la zone restrictive. A1 commet une violation, l'arbitre siffle 3sec et donne la REJ à l'équipe B	Faux
<b>Question n°13</b> : Le joueur A1 a effectué deux poussées, et ensuite il commence son dribble. Immédiatement après que le ballon a quitté sa main, mais avant que le ballon touche le sol, il effectue une nouvelle poussée. L'action est légale ?	Oui
<b>Question n°14</b> : Durant le dernier lancer-franc A1. Avant que A1 lâche le ballon, B1 pénètre dans la zone restrictive (sans déconcentrer A1). Avant de lâcher le ballon, la grande roue de A1 touche la ligne de lancer-franc ou pénètre dans la zone restrictive. Le lancer-franc est réussi. Le lancer-franc réussi doit être annulé. Une remise en jeu doit être accordée à l'équipe B à l'opposé de la table de marque dans le prolongement de la ligne des lancers-francs ?	Vrai

<p><b>Question n° 15 :</b> Le joueur A1 tire au panier et est victime d'une faute de B1 après avoir terminé son tir, que se passe-t-il si le panier est marqué et c'est la 5ème faute de l'équipe B du quart-temps ? Une faute est sifflée à B1 et :</p> <p>a) Le panier compte pour A1 et l'équipe A bénéficiera d'une remise en jeu de l'extérieur du terrain au point le plus proche d'où la faute a été sifflée</p> <p>b) L'équipe A1 bénéficiera d'une remise en jeu de l'extérieur du terrain au point le plus proche d'où la faute a été sifflée.</p> <p>c) Le panier compte pour A1 suivi de 2 lancers-francs.</p> <p>d) A1 bénéficiera de 2 lancers-francs</p>	C
<p><b>Question n°16 :</b> Alors qu'il reste 4 secondes sur le chronomètre des tirs, l'équipe A est en contrôle du ballon en zone avant lorsque A65 se blesse et l'arbitre interrompt le jeu. L'équipe A doit bénéficier de : 14s ou 4s au chronomètre des tirs</p>	4s
<p><b>Question n°17 :</b> A1 se penche sur le côté pour prendre possession de la balle. Ce faisant son fauteuil bascule sur le côté, en soulevant une petite et une grande roue du sol. Les arbitres sifflent une violation, ont-ils fait une bonne application du règlement ?</p>	Non
<p><b>Question n°18 :</b> B1 commet une faute antisportive sur A1 dont l'équipe contrôle le ballon. Après quoi A1 pousse B1 et est sanctionné également d'une faute antisportive. Les lancers-francs seront tirés dans l'ordre où les fautes antisportives ont été sifflées ?</p>	Faux
<p><b>Question n°19 :</b> B21 intercepte le ballon et roule en direction du panier adverse. Aucun défenseur n'est entre B21 et le panier. A7 roule parallèlement à B21 et tente de couper le chemin de B21. A7 ne parvient pas à être en avance sur la partie la plus avancée du fauteuil de B21 et tente de couper le chemin de B21. Un contact illégal de A7 se produit, et l'arbitre siffle une faute antisportive à A7. L'arbitre a-t-il fait une bonne interprétation du règlement ?</p>	Non
<p><b>Question n°20 :</b> B45 est en action de tir avec le ballon dans les mains quand il est victime d'une faute de A2. Après la faute, B45 passe le ballon à B3. L'arbitre siffle une faute et l'équipe A n'a que deux fautes d'équipe. Le jeu reprendra par une remise au jeu au point le plus proche de la faute.</p>	Vrai